

UN BILAN FORCÉMENT POSITIF

De nombreuses entreprises ont déjà inscrit les formations de base dans leur plan de formation, leur gestion des ressources humaines, pour des résultats plus que probants.

Et vous ?

Pour en savoir plus

Illettrisme info service

 N° Indigo 0 820 33 34 35

0,15 €TTC/min

www.formationdebase.net

et

www.anlci.gouv.fr

Parce que savoir lire, écrire, calculer des mesures, comparer des grandeurs, s'exprimer en réunion sont autant de compétences qui favorisent mobilité individuelle et performance collective, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a développé une politique active de sensibilisation des acteurs du monde du travail.

Cette plaquette d'information et l'ensemble des services qui lui sont associés (site internet, ligne téléphonique Illettrisme info service) concourent à un objectif majeur, celui de l'accès de tous à la lecture, l'écriture et aux compétences de base.

Marie-Thérèse GEFFROY

Directrice de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme
1, place de l'école - BP 7082 - 69348 Lyon Cedex
Tél : 04 37 37 16 80



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC

© ESPRIT PUBLIC - PHOTOGRAPHIES : DR

La formation de base



L'ATOUT GAGNANT

de votre entreprise

Un objectif :

RESTER COMPÉTITIF

Vous voulez → augmenter la compétitivité et la productivité de votre entreprise
→ améliorer la sécurité de vos personnels
→ améliorer les relations avec vos clients
→ développer les compétences de vos salariés

Vous connaissez l'importance de la communication au sein de l'entreprise.
Vous savez que pour évoluer, il faut l'adhésion de votre personnel et que pour que l'information circule, il faut être compris.

Mais → les consignes vous semblent peu suivies
→ vous avez l'impression que les chefs d'équipe répètent souvent la même chose
→ trop d'informations sont transmises oralement ou se perdent
→ vous n'avez pas de trace écrite des dysfonctionnements
→ vous ne disposez pas de comptes-rendus

L'usage de l'écrit est une compétence collective.
Mieux lire, mieux écrire, mieux comprendre, mieux s'exprimer,
gagner du terrain dans la lutte contre l'illettrisme,
c'est améliorer les performances de toute votre entreprise.

Les chiffres clé

1
personne sur

10

En France



n'arrive pas à communiquer par écrit

(source : enquête INSEE Information et vie quotidienne – 2003).

57 %

des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi

(source : enquête INSEE IVQ pour l'ANLCI, 2004-2005).

1
entreprise sur

4



considère que l'illettrisme est un frein à son évolution

(source : enquête Centre de ressources illettrisme PACA – 2003)

Le saviez-vous ?

L'article L900-6 du code du travail permet aux entreprises de déduire le coût des formations de base de leur contribution à la formation professionnelle.

Le nouvel article L934-2 du code du travail invite les branches professionnelles à prévoir des actions de formation au profit des salariés qui ne maîtrisent pas les compétences de base.

La formation de base,

UN ENJEU MAJEUR POUR VOTRE ENTREPRISE

L'environnement du travail évolue :

- développement du travail en équipe
- polyvalence de certains postes
- démultiplication des critères de qualité

Ces changements amènent de nouvelles attentes au niveau des compétences de vos salariés :

- communiquer avec les autres unités de production
- avoir une image globale de l'entreprise
- être réactif par rapport aux changements
- décoder et appliquer les règles de sécurité et de qualité

La mise en œuvre de ces compétences suppose la maîtrise des savoirs fondamentaux :

- lecture courante
- production aisée d'écrits simples
- maîtrise des principales techniques de calcul de mesure
- une capacité à comparer des grandeurs et des données
- une connaissance de la géométrie élémentaire



Prenez

L'INITIATIVE !

De nombreuses occasions peuvent vous permettre d'améliorer les compétences de base de vos salariés :

- réorganisation
- modernisation des moyens de production
- mise en place de démarches qualité
- sécurité, difficultés de recrutement
- départ à la retraite...

Votre plan de formation permet d'aborder la situation des premiers niveaux de qualification, sans référence explicite aux situations d'illettrisme !

De plus, les formations aux savoirs de base constituent souvent la première étape d'un parcours qualifiant et sont imputables au plan de formation au même titre qu'une formation technique.

Le saviez-vous ?

L'informatique se révèle être un bon outil de réapprentissage des savoirs de base. L'aspect ludique des méthodes, le bon équilibre entre l'autonomie laissée au salarié en formation et un accompagnement efficace peuvent réconcilier les personnes en situation d'illettrisme avec la formation.

Un investissement

VITE RENTABILISÉ

La formation de base a des effets concrets :

respect des consignes, utilisation des documents de contrôle, production de comptes rendus, compréhension des notices, obtention de labels et de certifications qualité... Votre entreprise se renforce, est plus productive donc plus compétitive !

TOUT LE MONDE Y GAGNE !

Votre entreprise a tout à gagner à s'appuyer sur les nouvelles potentialités de son salarié en lui permettant d'intégrer dans ses pratiques professionnelles, les compétences acquises.

- Votre entreprise se modernise en intégrant la dimension écrite à toutes ses activités
- Vous améliorez l'image de votre entreprise et renforcez les liens sociaux au sein des équipes
- Vous anticipez l'évolution des emplois et des compétences
- Vous améliorez la réactivité de tous les services
- Vous améliorez le climat social
- Vous diminuez le stress de ceux qui ont peur d'oublier les consignes orales
- Vous rapprochez les salariés de vos clients
- Vous communiquez mieux avec l'ensemble du personnel

Vos chefs d'équipe gagnent du temps et peuvent laisser des consignes en leur absence. L'information circule mieux et plus rapidement.

Vos salariés sont plus à l'aise, plus motivés. Ils gagnent en autonomie, prennent des initiatives. Ils peuvent poursuivre une formation technique, se qualifier et valider les acquis de leur expérience professionnelle. Leur vie quotidienne est plus facile et cela a des répercussions positives sur leur travail.

Le saviez-vous ?

Les personnes dites en situation d'illettrisme ont fréquenté l'école mais leur parcours scolaire est atypique : de fréquentes absences, une sortie du système scolaire prématurée, un parcours en institution spécialisée...

À cause de ces obstacles, ces personnes n'ont pas pu acquérir, ou ont oublié, les savoirs minimaux requis dans la vie professionnelle, sociale, culturelle et personnelle.

C'est une gêne pour répondre aux nouvelles exigences professionnelles mais aussi pour gérer son budget, s'occuper de sa santé, accompagner la scolarité de ses enfants.

Les entreprises considèrent encore trop souvent que la lutte contre l'illettrisme relève des pouvoirs publics. Les déficits de main-d'œuvre que l'on observe dans certains secteurs encouragent toutefois les professionnels à se mobiliser pour élever le niveau des compétences de leurs salariés.

LES COMPÉTENCES DE BASE CE SONT :

- des notions indispensables à l'application de nouvelles méthodes de travail
- un bagage de connaissances qui favorisent la polyvalence et la souplesse dans différents contextes de travail
- un préalable essentiel à l'utilisation des technologies et à la formation technique